

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Grande-Bretagne / Royaume uni (Europe) > Droits humains, libertés (GB / RU) > « **Foire de Londres : abandon des poursuites contre un éditeur** »

Communiqué de presse

« **Foire de Londres : abandon des poursuites contre un éditeur** »

mercredi 28 juin 2023, par [DOSE Marie](#), [PARRY Richard](#) (Date de rédaction antérieure : 27 juin 2023).

Vous trouverez ci-dessous le communiqué des avocats d'Ernest, notre responsable des droits étrangers, arrêté à Londres sans motif en avril dernier alors qu'il se rendait à la Foire internationale du Livre. Si des éléments demeurent mystérieux dans cette affaire et nécessitent encore notre vigilance, toutes les poursuites à son encontre sont abandonnées. C'est une bonne nouvelle. Nous avons reçu dans cette période énormément de soutien de la part des libraires, des auteurs et autrices, lecteurs et lectrices, des maisons d'éditions et des associations de défense des libertés, en France, au Royaume-Uni et ailleurs dans le monde.

Ce formidable élan de solidarité nous a fait chaud au cœur et a sans aucun doute été déterminant dans l'issue heureuse de cette affaire. Alors que le gouvernement accroît la surveillance et la répression des idées qui le dérangent, comme on l'a encore vu avec la dissolution des Soulèvements de la terre, l'indignation et l'organisation collectives restent notre force. Nous ne céderons rien de notre liberté de fabriquer, de publier et de diffuser des livres.

Amicalement,

La fabrique éditions

Notre client Ernest M. a été interpellé à Londres le 17 avril en vertu du Schedule 7 du Terrorism Act 2000, alors qu'il se rendait à la London Book Fair (Foire internationale du livre à Londres) pour représenter ses employeurs les Éditions La Fabrique & les Éditions La Volte. Il a été arrêté en raison de son refus de donner accès à son ordinateur portable professionnel et à son téléphone portable, placé en garde à vue puis libéré sous caution.

Il constate avec satisfaction que le Crown Prosecution Service a, à juste titre, décidé de ne pas donner suite à cette affaire et ordonné la restitution de son ordinateur portable et de son téléphone mobile le vendredi 23 juin.

Interpellé sans raison valable et ciblé par une procédure britannique aussi inattendue qu'injustifiée, notre client a adopté une position de principe en défendant son droit fondamental à la vie privée.

Aujourd'hui, 27 juin 2023, des policiers se sont rendus au bureau de son avocat à Londres pour lui rendre son ordinateur portable et son téléphone mobile. Un officier du Counter Terrorism Command a assuré que ni les données de l'ordinateur portable ni celle du téléphone portable n'ont été téléchargées, seulement la carte SIM, dont le contenu n'a pas été examiné par l'équipe d'enquête du CTC. À nos yeux, l'exploitation, la conservation ou la transmission de ces données sont susceptibles

d'être entachées d'illégalité au vu de l'absence d'éléments retenus à son encontre.

Des interrogations persistent sur le rôle des autorités françaises jouées dans cette affaire, compte tenu notamment des questions exclusivement centrées sur la politique française posées à notre client durant ses interrogatoires.

Force est de constater que malgré la mobilisation et la vague de soutien en sa faveur, les autorités françaises s'enferment dans un silence difficilement compréhensible.

Nous prendrons connaissance le moment venu des conclusions du rapport de l'« Observateur indépendant de la législation du terrorisme à l'Angleterre ». Notre client examinera attentivement, les mesures à prendre alors.

En attendant, nous restons vigilants quant à l'utilisation qui pourrait être faite, en France, des éventuelles exploitations du matériel informatique et téléphonique de notre client en Angleterre.

27 juin 2023

Marie Dosé (Avocate - Paris) & **Richard Parry** (Sollicitor - Londres)
